



Références : Ref.
20250429/2

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 29 avril 2025

Présents :

Catherine BURON - Présidente ;
Xavier LISEIN - Bourgmestre ;
Nicolas du FONTBARÉ, Olivier ORBAN, Jacques RIGUELLE, Malika LEBRUN -
Echevins ;
Pol GUILLAUME, Cécile BATAILLE, Christian LANDRIN, Lara MONFORT,
Gaëtan TARGHETTA, ~~Julie DEVALET~~, Laurent COUNE, Nathan BOXUS, Louise
DAXHELET, Laurent VAN ASSELT et Laurent DEBROUX - Conseillers
communaux ;
Nadine HEINE - Présidente du CPAS ;
Eléonore MATHIEU - Directrice générale.

**Objet : ADL - Commission Locale de Développement Rural (CLDR) -
Modification de la liste des membres - Approbation**

Le Conseil communal, en séance publique,

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et ses
modifications ultérieures ;

Vu l'accord de principe du Conseil communal du 19 novembre 2004
d'élaborer un nouveau Programme Communal de Développement Rural
(PCDR) ;

Vu la décision du Collège communal du 21 mars 2011 d'entamer une
nouvelle Opération de Développement Rural (ODR) ;

Vu la décision du Conseil communal du 19 décembre 2013, modifiée
ultérieurement, arrêtant la liste des membres de la Commission Locale de
Développement Rural (CLDR) ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 21 mars 2019 approuvant le PCDR ;

Vu le Décret du 11 avril 2014 qui stipule notamment à son article 6 que la
commission locale de développement rural "compte dix membres effectifs
au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de
membres suppléants. Un quart des membres effectifs et suppléants peut
être désigné au sein du Conseil communal. Les autres membres sont
désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatif,
politique, économique, social et culturel de la commune et des différents
villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge
de sa population" ;

Vu l'article 11 du ROI de la CLDR qui stipule notamment que "L'ensemble
des membres, effectifs et suppléants, sont convoqués de plein droit aux
réunions de la Commission et y ont les mêmes prérogatives dont
notamment le droit de vote" ; que dès lors, il n'y a plus réellement de
distinction entre les membres effectifs et les suppléants au sein de la
CLDR et qu'un membre effectif peut ne pas avoir de suppléant (nombre
impair de membres de la CLDR) ;

Considérant l'appel à candidature pour la CLDR publié dans le bulletin
communal de janvier-février 2025 ;

Considérant la liste mise à jour des membres de la CLDR:

Membres du Conseil communal :

Effectifs			Suppléants		
Cécile	BATAILLE	FUMAL	Nathan	BOXUS	LATINNE
Nicolas	DU FONTBARE	FUMAL	Catherine	BURON	CIPLET
Malika	LEBRUN	CIPLET	Laurent	DEBROUX	CIPLET
Laurent	VAN ASSELT	FALLAIS			

Membres

Effectifs			Suppléants		
Thierry	GODFROID	CIPLET	René-Fernand	DUFOUR	VILLE-EN-HESBAYE
Jacques	DANTINNE	CIPLET	Jean-Marie	TOMBALE	BRAIVES
Christian	DE COCK	FUMAL	Vanesa	BELTRAME	BRAIVES
Edgard	DOCQUIER	LATINNE	Judith	BIERNIAUX	BRAIVES
Valérie	FOHN	BRAIVES	Julia	BRASIO	BRAIVES
Lucien	HAUDETAINE	BRAIVES	Marielle	CHAMPAGNE	CIPLET
Edmée	LAMBERT	AVENNES	Paul-Emile	COLIN	VILLE-EN-HESBAYE
Sébastien	LEUNEN	BRAIVES	Jean-Christophe	GHENNE	BRAIVES
André	PONCELET	FALLAIS	Philippe	LOUVEAU	BRAIVES
Marc	VAN DEN BROECK	FUMAL	Karelle	MARNEFFE	CIPLET
Bruno	LOUIS	LATINNE	Luc	NEEFS	AVENNES
Olivier	BAECKE	CIPLET	Bruno	SERVAIS	AVENNES
Gary	DANTINNE	VILLE-EN-HESBAYE	Tristan	VANEGROO	BRAIVES
Robert	DE SPIEGELEER	BRAIVES	Marc	VANESSE	AVENNES
Christelle	CAUDRON	VILLE-EN-HESBAYE	Pierre-Paul	NEVE	CIPLET
Marie Agnès	MARS	CIPLET	Eric	DEGEHE	BRAIVES
Colette	DENIS	FUMAL	Xavier	BOSTEELS	BRAIVES
Jean-Marie	KOLLASCH	BRAIVES	Bernard	BRAECKMAN	BRAIVES

Au vu de ce qui précède et sur proposition du Collège, décide à l'unanimité :

Article unique : d'approuver la liste mise à jour des membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

PAR LE CONSEIL COMMUNAL :

La Secrétaire,

La Présidente,

(s) Eléonore MATHIEU

(s) Catherine BURON

POUR EXTRAIT CONFORME :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Eléonore MATHIEU

Xavier LISEIN